

IRAK

Amnesty International demande qu'une enquête soit ouverte sur la mort en garde à vue de neuf hommes

Index AI : MDE 14/017/2005

ÉFAI

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>

Jeudi 14 juillet 2005

DÉCLARATION PUBLIQUE

Amnesty International a adressé une lettre au ministre de l'intérieur irakien, Bayan Jabr Solagh, pour demander que soit menée une enquête complète sur les allégations de tortures subies par un groupe d'hommes placés en détention le 10 juillet par la police irakienne et sur les circonstances ayant conduit à la mort par asphyxie de neuf d'entre eux qui avaient été confinés dans un container ou un fourgon de la police.

Les neuf morts faisaient partie d'un groupe de douze hommes interpellés dans le quartier al Amariya de Bagdad le 10 juillet. Les autorités irakiennes ont laissé entendre qu'il s'agissait de membres d'un groupe armé ayant échangé des tirs avec des forces irakiennes ou américaines ; selon d'autres sources toutefois, il s'agirait d'un groupe de maçons arrêtés comme suspects puis brutalement torturés par les commandos de la police avant d'être confinés dans un container ou un fourgon de la police, où la température régnante était extrêmement élevée, jusqu'à quatorze heures d'affilée. Le personnel médical de l'hôpital Yarmouk de Bagdad, où les corps de ceux qui sont morts ont été transférés le 11 juillet, aurait confirmé que certains d'entre eux portaient des signes de torture, notamment de chocs électriques.

Dans sa lettre au gouvernement irakien, Amnesty International affirme que, quel qu'ait été le statut de ces hommes, rien ne saurait justifier l'usage de la torture ni le confinement de personnes dans des conditions capables de provoquer la mort par asphyxie. L'organisation demande au gouvernement d'enquêter sur les allégations de torture et les circonstances des décès et de poursuivre en justice tout policier ou responsable soupçonné de violations des droits humains.

Amnesty International demande également instamment au gouvernement de prendre des mesures effectives visant à empêcher tout acte de torture et de veiller à ce que les policiers et autres membres des services de sécurité prennent conscience du fait qu'ils auront à rendre des comptes s'ils torturent des prisonniers ou perpétuent d'autres graves violations des droits humains. ●